



Introduction aux débats du Conseil Délibératif National Elargi de septembre 2019

Difficile de parler de rentrée lorsqu'on a le sentiment qu'il n'y a pas eu de pause estivale et que même si le rythme a un peu décéléré, les événements, les dossiers, les projets ont continué leur bonhomme de chemin. Décrocher de l'actualité pendant l'été c'est maintenant prendre le risque d'être déphasé par rapport au flot continu. En même temps une actualité en chassant une autre extrêmement rapidement les temps d'analyse se réduisent et prendre un peu de hauteur se complexifie. Ce topo n'est donc pas exhaustif et prend quelques éléments qui me semble emblématique de la période. D'autres choix auraient pu être faits.

Sur le plan international, transnational, pour n'en dire que quelques mots, l'actualité est marquée par deux faits importants. D'une part ce qui se passe en Grande Bretagne avec la question du Brexit et en Italie où l'on voit que si le populisme conserve une audience importante dans les populations, une résistance s'opère en mettant en minorité un Boris Johnson qui subit revers sur revers ou, dans le cas de l'Italie, en opérant des rapprochements un peu contre nature pour barrer la route à Salvini et l'écarter du pouvoir. Sans être un marqueur fort d'une fin des populismes et le dernier discours de Macron le montre avec la remise sur le devant de la scène des questions d'immigration pour tenter de capter les voix des classes populaires, ce sont des signes de résistance qui sont à analyser même si le fond de ces combats n'est pas basé sur une volonté de changement politique mais plus une volonté de conservation dans un système très libéral. Le deuxième fait majeur est la montée en puissance après l'an dernier des questions de réchauffement climatique et de la nécessaire transition écologique. Les rapports alarmants trouvent une audience élargie et renforcée notamment par les épisodes climatiques (canicule, sécheresse, fonte des pôles, incendies dans la taïga sibérienne, incendie en Amazonie avec une augmentation de 84% au Brésil par rapport à l'an passé, ouragans, cyclones, extinction de la biodiversité...). L'urgence climatique pointée depuis plusieurs décennies trouve un écho particulier et les populations se mobilisent pour pousser les décideurs à agir fortement. Justice écologique et justice sociale sont intimement liées et des campagnes en France comme à l'internationale se développent (One million climate jobs). Le syndicalisme y prend toute sa place et l'appel unitaire FSU, CGT, Solidaires, organisations de jeunesse s'inscrit pleinement dans l'appel à se mobiliser massivement les 20 et 21 septembre lancé par plus de 60 organisations. Ces dates s'inscrivent dans le cadre d'une semaine internationale pour le climat du 20 au 27 septembre. La FSU a déposé des préavis de grève pour permettre à chacun-e d'y prendre part. Les enjeux sont importants parce que la course aux profits qui génère toujours plus d'inégalités, d'exploitation tant humaine que des ressources, de situations dramatiques reste au cœur des discussions entre les puissants comme on l'a encore vu lors du dernier G7.

Nous devons, nous aussi, intégrer davantage ces questions essentielles de la transition écologique dans notre activité syndicale en partant de notre spécificité, de nos métiers. Analyser ce qui se passe dans le monde du sport comme par exemples l'organisation de la coupe du monde de football au Qatar ou encore la volonté de rafraîchir les spectateurs avec de la neige artificielle lors de JO de Tokyo en 2020, les systèmes et mode de production des équipements sportifs, des matériaux et matériels etc. mais il nous faudra aussi réfléchir à notre contribution propre en tant qu'acteurs du sport. Que serait une EPS et un sport écoresponsables ? Voilà un thème d'étude qu'il nous faut développer.

A l'international, nous pourrions aussi évoquer les mobilisations massives et violemment réprimées à Hong Kong, l'Afrique du Sud en proie à des violences xénophobes, le revers de Poutine aux municipales de Moscou, le conflit Syrien et bien d'autres sujets qui sont autant d'éléments de lecture pour appréhender également le contexte national.

Sur ce dernier, nous faisons notre rentrée sous la coupe de deux lois promulguées : la loi pour la transformation de la Fonction publique et la loi pour l'école de la confiance. Ce n'est pas parce que ces lois ont été adoptées à l'assemblée que tout est plié. Nous entrons maintenant dans la phase réglementaire, la déclinaison en décrets et circulaires d'application. La lutte sur ces deux lois doit donc perdurer et il nous faut trouver les formes de résistance à adopter en dehors des luttes qui seront menées dans tous les groupes de travail et instances. Pour autant, les choses vont aller très vite. Sur la Loi de transformation de la Fonction publique, l'agenda est très ramassé puisque la loi doit être appliquée dans les six mois. Il va être mis en place 6 groupes de travail, un sur la contractualisation, un sur les lignes directrices de gestion (et on y reviendra, une première réunion ayant eu lieu



hier au MEN), un sur les instances de dialogue social, un sur la protection sociale complémentaire, un sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et un sur la haute Fonction publique. Les fédérations de fonctionnaires qui se réunissent début octobre envisageront ce qu'il est possible de porter en commun mais nous avons, nous aussi, à développer nos arguments sur ces problématiques.

Ces deux lois sont un marqueur fort du changement du modèle social voulu par Macron. L'ensemble des réformes portées par le gouvernement va dans ce sens : une forme d'américanisation de la société où l'individualisation, la responsabilité individuelle sont les maîtres mots. On assiste à une mise à bas de tous les systèmes et garanties collectives, de solidarité. Il en va de même pour le projet de réforme des retraites dont je ne détaillerai pas les mécanismes puisque nous avons un temps consacré à cette question mais où l'on voit que l'on tente de biaiser le débat en faisant de cette question non pas un enjeu de société, une question politique mais simplement une question d'ajustements techniques. Il faut que nous soyons conscients que cette réforme est tout sauf technique mais participe du changement de société voulu par Macron. Ce projet mobilise déjà nombre d'acteurs. On a eu le mouvement fort de la RATP le 13 septembre, celui du 16 des professions libérales (avocats, pilotes de lignes, hôtesses de l'air, médecins, infirmières...), on a le 21 à l'appel de FO, le 24 à l'appel de la CGT... le développement fragmenté des mouvements est aussi le révélateur du fractionnement de notre société. Quid de l'unité ? quid de combats communs ? Individualisant à outrance et cassant les garanties collectives, il fallait en finir avec le paritarisme et renvoyer l'individu face à sa situation ne lui laissant comme seule perspective de contestation une forme de judiciarisation... Toute contestation de décisions prises unilatéralement par l'autorité administrative devra donner lieu à des recours administratif pour être étudiée...

L'école de la confiance est dans le droit fil de cette politique et si l'on regarde plus largement que la simple loi qui porte ce nom, on voit que tout se construit de plus en plus autour de la notion de parcours rendant l'élève seul responsable de sa construction, organisant les concurrences etc. Les parcours ont aussi cet effet bénéfique pour le gouvernement qu'ils permettent de diluer le rôle de l'Etat en matière éducative et par le jeu des prétendues mises en synergie (comme dans le cas des cités éducatives par exemple) font entrer de nouveaux acteurs sur des missions qui devraient exclusivement relever du service public d'éducation. C'est une mécanique mortifère qui se met en place : on baisse les horaires disciplinaires, on se centre sur quelques prétendus fondamentaux et dans le même temps on développe les parcours permettant nombre d'externalisations. C'est le jeu qui commence sérieusement à poindre dans notre discipline comme avec le dispositif « cours le matin, EPS et sport l'après-midi » (relayé par 70 parlementaires dans un projet de loi déposé en juillet) et il faut vraiment prendre la mesure des risques et que nous le combattons fermement. La baisse des horaires disciplinaires, la co-intervention, la réforme du lycée, les PIAL, les cités éducatives, les campus des métiers en silo, l'apprentissage versus l'enseignement en lycée professionnel... toutes ces réformes et dispositifs vont à des degrés divers dans le même sens : amenuiser l'action de l'Etat dans le domaine de l'Education pour l'ouvrir à d'autres acteurs associatifs, économiques mais aussi aux territoires.

La rentrée 2019 a été selon Blanquer la plus réussie depuis très longtemps... Je ne sais pas ce que sont ses palpeurs ou qui l'informe mais pour moi elle a été une des plus catastrophique. La mise en place de la réforme du lycée a été et est toujours un vrai casse-tête. Une rentrée dans nombre d'établissement sans emploi du temps, des emplois du temps morcelés, à trou, des classes de première où les enseignants sont plus nombreux que les élèves jusqu'à 50 profs pour une même classe, des conditions de travail effarantes et extrêmement dégradées et la liste pourrait être bien longue ! En collège les effectifs sont de plus en plus lourds et on commence à être obligé de pousser les murs, les ENT se développent de plus en plus et mettent sous pression les collègues, l'ensemble des postes n'est pas pourvu... dans la voie professionnelle le tableau n'est pas plus brillant, bien au contraire C'est dans cette situation très dégradée que Blanquer, dans le droit fil de la stratégie gouvernementale annonce un « dialogue renforcé » à l'occasion de la rentrée... Mais pour renforcer le dialogue encore faudrait-il que ce dernier existe ou ait existé !

Il lance en cette nouvelle année plusieurs chantiers qui tournent autour de la création de trois comités de suivi (un sur la réforme du lycée et du bac, un sur la voie professionnelle et un sur les INSPE), de la formation continue, de la formation initiale, de la RH de proximité, de l'Education prioritaire (et je rappelle à cette occasion que la FSU organise un grand colloque le 2 octobre pour entamer la campagne sur cette question d'importance) et de la question cruciale des salaires. Sur cette dernière, il répond à la problématique posée par le projet de réforme des retraites puisque que les enseignants en seraient les grands perdants. Ce faisant, on perçoit bien que de projet,



le rapport Delevoye n'en a que le nom et que tout est plus ou moins déjà fixé... La problématique posée à l'éducation est la faible part des primes dans le salaire enseignants qui provoque un décrochage par rapport aux autres catégories... Il est fort à parier (et je ne crains pas grand-chose en pariant) que la réflexion s'engagera donc sur le côté indemnitaire du salaire et non sur le versant indiciaire. On voit d'ailleurs orchestré ici ou là dans les médias des opérations visant à dire « non les enseignants ne sont pas les moins bien payé de l'OCDE » sous-entendu, pas besoin de les augmenter globalement, créons quelques primes ici ou là... ce n'est pas acceptable et nous devons mener une campagne extrêmement offensive sur ces questions salariales !

La bataille sera rude parce que nous aurons évidemment droit à des chantages du style salaire contre temps de travail ou salaire contre emploi... les deux étant d'ailleurs fortement liés. On peut d'ailleurs faire cette lecture de l'imposition des heures supplémentaires ou encore des 5 jours de formations sur le temps des vacances scolaires... Heureusement Blanquer est là et nous octroie généreusement 300 euros... bon d'accord c'est une moyenne, bon d'accord c'est du brut, bon d'accord c'est annuel, bon c'est vrai que ce n'est que l'application de PPCR que ce gouvernement avait reculé mais franchement, que faire de toute cette manne financière ? quels placement ? Blague à part, il y aura certainement des vérités à rétablir et des propositions concrètes à faire pour que tous les personnels aient une réelle revalorisation salariale. Le SNEP avec la FSU y travaille.

Au plan sociétal, comme à l'habitude, les seules réponses gouvernementales visent à créer des espaces de « dialogue » alors même que nombre de solutions à apporter aux problématiques existent. Je pense notamment à l'ouverture de la première conférence de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, pauvreté qui touche 9 millions de personnes en France et 1 enfant sur 5, je pense aussi au Grenelle contre les violences conjugales (il faudra participer plus activement à la journée d'action contre les violences faites aux femmes le 25 novembre prochain pour également peser sur ce Grenelle et les propositions qui en émergerait), sur les retraites il s'emploie à remettre en place la formule qui, du point de vue de Macron, a permis de calmer un peu les GJ en organisant du débat citoyen sur cette future réforme...

On le voit, la pause n'a pas réellement existé sur le terrain des luttes sociales. Le mouvement des Gilets Jaunes perdure, nous avons eu un contre G7, des mobilisations pour le climat, contre la réforme des retraites, les urgences, les pompiers et bien d'autres... Un autre combat dont il faut qu'on s'empare c'est sur la signature pour obtenir un référendum sur la privatisation d'ADP (4,7 millions de signatures à obtenir). Cette lutte est emblématique de la défense du service public. Si on veut mettre un coin dans le logiciel de Macron c'est de faire la démonstration que nous sommes fortement attachés au service public et que les velléités de privatisation ne sont pas admissibles.

Je n'oublie pas non plus dans ce panorama vite dressé la nouvelle journée d'action des retraités lancé par le groupe des 9 le 8 octobre pour la revalorisation des pensions.

Il ne faut pas que nous minorions les effets de nos mobilisations. Certes, on peut avoir l'impression qu'elles ne servent à rien, que nous ne gagnions rien mais mesurons que les mouvements pour la défense du service public ont conduit à l'ouverture de discussions salariales au sein de notre ministère (ce qui n'était initialement pas prévu) et a poussé le gouvernement à revoir ses objectifs de suppressions de postes en abandonnant l'objectif des 50 000 postes et en le ramenant à 10 000 à l'état d'ici 2022. Pour autant les prévisions budgétaires nous montrent la nouvelle saignée envisagée : - 2593 postes en 2020. Pas de création à l'EN mais perte de 0,1% de ses effectifs (avec perte prévisible dans le second degré pour financer les mesures du primaire), 6% à la santé, 5% à l'écologie, 4% au sport... Hors des grands discours, on voit là la réalité de l'action publique sur ces différents dossiers...

Dans ce contexte, la situation de notre discipline ne cesse de se dégrader. Elle est aussi le reflet de l'image du sport, son utilité sociale, développée par les politiques dans notre société. Ce que j'ai pu dire avant sur le désengagement de l'Etat, la territorialisation, la privatisation est d'une actualité criante dans ce qui reste du ministère des sports et dans la construction de l'Agence National du Sport. Gwenaëlle nous l'évoquera rapidement lors du CDNE.

Sur notre discipline cela se traduit par une non-reconnaissance dans la certification au collège, disparition des enseignements d'exploration et de complément, baisse des horaires en LP, captation des mercredis après-midi



avec la réforme du lycée, contenus indigents, EPS et sport l'après-midi, refus d'un enseignement de spécialité, les équipements restent bien en deçà des enjeux et des besoins et ne sont pas pris en compte dans l'institution... la liste est longue, les attaques nombreuses. Les reculs n'ont jamais été aussi importants. La question qui vient immédiatement à l'esprit c'est pourquoi, si le contexte est si sombre, il n'y a pas ou très peu de mobilisations ? Si les réformes ne sont jamais allées aussi loin, la pente que connaît l'EPS n'est pas nouvelle. Le combat idéologique est inscrit de longue date. La confusion entretenue savamment entre sport, sport à l'école, l'école et le sport, EPS et sport scolaire a mis dans les têtes de nos concitoyens que tout cela est un peu la même chose. Le dernier rapport de la cour des comptes en est le dernier avatar. La cour des comptes mais c'est un peu son objet s'est emparé de la problématique posée par le gouvernement du développement de l'activité physique et il cherche bien sûr à le faire sans que cela coûte le moindre centime voire même en faisant des économies. Il pose des questions qu'il nous faut creuser. Quels liens entre l'EPS et le sport fédéral ? L'EPS a-t-elle pour fonction, pour mission de préparer les jeunes à la pratique fédérale etc. Ce rapport même s'il marque une certaine continuité avec les précédents, notamment sur le sport scolaire, pointe tout de même des choses qui sont de véritables points d'appui pour nos revendications : problème de la définition des contenus disciplinaires, absence d'évaluation qui permettent de rendre compte des acquisitions des élèves, nécessité de construire des politiques concertées sur la question essentielle des équipements sportifs. Sur tous ces points nous avons des propositions et nous travaillerons lors de ce CDNE à un plan d'action pour porter l'ensemble de nos revendications.

Pour en revenir aux réformes, je pense fondamentalement que les enseignants d'EPS ne sont pas en accord avec l'ensemble mais que pour continuer à faire vivre leur métier, pour le vivre de manière convenable en fonction de leurs valeurs, de leurs représentations ils se protègent en restant masqués. Réponses formelles aux injonctions et mise en œuvre d'une EPS qui leur correspond sur le terrain. L'individualisme que nous percevons, s'il est le résultat d'une imprégnation au libéralisme est aussi une forme de repli sur soi dans une visée protectionniste... Ne pas attirer les regards pour se protéger. Je trouve qu'il y a un recul de la combattivité et qu'une certaine crainte voire peur se développe. Bien sûr c'est à mettre en relation avec le new management public. On en vient à se poser la question de savoir « c'est quoi mon métier ? ». Je suis sûr que même ici si on posait cette question nous aurions une multitude de réponses que nous aurions probablement moins si nous le faisons avec des collègues de mathématiques. Il y a dorénavant une perte de sens et de commun...Ce faisant, on assiste à un délitement du genre professionnel, c'est-à-dire la sédimentation d'une histoire collective, la nôtre, « les obligations implicites que partagent ceux qui travaillent pour arriver à travailler » comme le dit Clot. Les luttes silencieuses qui consistent à ne pas tenir compte des instructions officielles pour faire l'EPS qu'on aime ne peuvent plus suffire face à des velléités de plus en plus fortes d'externaliser les pratiques sportives et artistiques. C'est le sens des parcours, du SPAM... l'EPS n'est plus discipline d'enseignement, elle est support éducatif. On ne peut laisser faire ! Il est temps d'agir fortement pour la défense et la promotion de notre discipline. Il faut que nous nous lancions résolument dans un grand plan et envisager les actions nécessaires, les mobilisations. Rencontrer les collègues, en débattre avec eux, construire avec eux, reconstruire du collectif est incontournable dans le contexte. Sans réaction extrêmement vive et forte les glissements que nous connaissons depuis un certain temps vont continuer en s'accéléralant et marquera à terme notre déclin. Après la loi pour la transformation de la fonction publique qui sacralise le chacun pour sa pomme en supprimant le paritarisme, il y a un enjeu crucial pour notre syndicalisme et plus important encore pour notre avenir professionnel, pour l'avenir des jeunes en formation qui se verront amputer de l'accès à tout un pan de la culture. Le service public d'éducation de l'EPS et du sport scolaire, c'est la profession qui le porte, qui le met en œuvre, qui agit en ce sens quotidiennement. Elle a la responsabilité d'œuvrer pour ce bien commun et c'est à elle de dire ce qu'il doit être et d'agir en ce sens. Résister à des orientations contraires est plus qu'une nécessité, un devoir ! Nous avons à élaborer un plan d'action sur des questions essentielles : quels enseignants pour quelle EPS dans quelle condition (et je pense ici à la question cruciale des équipements sportif) ? Devrons-nous nous satisfaire de la volonté du rapport de la cour des comptes de faire de l'EPS et du Sport scolaire une propédeutique au sport fédéral ? L'EPS comme discipline d'enseignement ne se suffit-elle pas à elle-même ? Ce sont toutes ces questions qui sont au cœur de notre activité qu'il nous faut encore creuser en produisant des analyses et des propositions et en les popularisant.

Sur cette question de la nécessité d'agir fortement pour l'EPS, je vais céder la parole à Christian mais je souhaite qu'une grande part de nos débats qui suivront porte sur cette partie spécifique pour voir si nous partageons ces



analyses et cette nécessité. Pour paraphraser un personnage célèbre dont je tairai le nom, nous, les « colibris » devons porter notre pierre à l'édifice de la transformation sociale en permettant à tous les jeunes l'appropriation d'une culture commune avec en son sein les activités physiques sportives et artistiques.

Merci beaucoup de votre attention !